

Projet de résolution – Pour un audit citoyen de la dette publique dans les Etats européens

Le 9^{ème} Congrès de la Fédération Syndicale Européenne des Services Publics (FSESP) réunie à Toulouse, France, du 20 au 23 mai 2014

NOTANT avec la plus vive préoccupation l'approfondissement de la spirale « dette – déficit - austérité » dans plusieurs Etats européens et l'appauvrissement croissant de la population de ces pays sans que la situation ne montre le moindre signe d'amélioration.

CONSIDERANT que l'augmentation récente de la dette publique et, conséquemment, de la part du budget allouée à son remboursement dans les plupart des Etats européens a pour causes principales d'une part, les choix faits par les gouvernements de sauver les institutions bancaires à grands frais et sans conditions lors de la débâcle bancaire de 2008, ainsi que des politiques fiscales désastreuses, et d'autre part, la crise économique qui a découlé de la crise financière et de ces décisions politiques inopportunes.

S'ALARMANT de ce que les mesures de rigueur budgétaire et d'austérité prises aujourd'hui par les gouvernements sous l'égide de la Troïka sont injustes, inefficaces, alourdissent le poids de la dette publique et détricotent les filets de protection sociale et de redistribution des richesses, affectant par là en première ligne les femmes et les jeunes, et n'allégeant pas pour autant la dette publique des Etats de façon notable.

SACHANT que la question de la dette publique occupe et continuera d'occuper une place prédominante dans la vie politique et sociale des années à venir, étant donné que le secteur financier privé continue de spéculer librement et que de nouvelles recapitalisations de banques sont à prévoir.

NOTANT que les gouvernements, qu'ils soient de gauche ou de droite, acceptent d'être soumis à la pression des marchés financiers, dont une des exigences prioritaires est justement le remboursement continu de la dette. Ce remboursement étant présenté par les chefs d'Etat comme inévitable, indiscutable et obligatoire.

CONSIDERANT que si l'on veut maintenir les droits sociaux conquis par les combats des travailleurs, stopper la régression sociale et garantir les droits fondamentaux, une diminution radicale de la dette publique est une condition nécessaire et qu'il est impératif de placer la question de la dette publique au cœur des débats sur la sortie de crise. Cette diminution est également indispensable pour mettre en œuvre une politique économique et sociale au service des populations, notamment en consacrant à des services publics de qualité le financement adéquat.

SACHANT et SE REJOUISSANT que dans de nombreux pays européens, dont l'Espagne, la France, la Grèce, le Portugal, la Belgique, l'Italie, des initiatives d'audits citoyens de la dette publique s'organisent aux niveaux local, régional et/ou national, avec une participation syndicale active à tous niveaux, et connaissant d'ores et déjà, pour certains, des résultats constructifs et conséquents. [Un audit de la dette publique est un processus d'analyse en profondeur des composantes de celle-ci, de sa provenance, de son utilisation, et des modalités et conditions assorties à son remboursement]

APPELLE le Congrès et l'ensemble des affiliés de la FSESP à :

Encourager et soutenir activement la mise en œuvre et la participation des syndicats affiliés de la FSESP à des comités d'audits citoyens de la dette publique et ce, aux niveaux local, régional et/ou national, afin de vérifier si les dettes contractées par les pouvoirs publics ne seraient pas odieuses, illégitimes ou illégales.

Accompagner ce soutien d'une démarche d'information et de sensibilisation sur la question de la dette et l'importance des initiatives d'audit. L'audit doit avoir pour effet de replacer la question de la dette au centre du débat public. Il comporte donc une dimension profondément démocratique.

(Résolution proposée par la CGSP-ACOD, Belgique)